



NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

1. Membre notifiant: <u>PÉROU</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):
2. Organisme responsable: <i>Ministerio de Energía y Minas</i> (Ministère de l'énergie et des mines) Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné: <i>Ministerio de Comercio Exterior y Turismo</i> (Ministère du commerce extérieur et du tourisme)
3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Règlement technique relatif à l'étiquetage de l'efficacité énergétique des sèche-linge à tambour à usage domestique: 84.51 Machines et appareils (autres que les machines du n° 84.50) pour le lavage, le nettoyage, l'essorage, le séchage, le repassage, le pressage (y compris les presses à fixer), le blanchiment, la teinture, l'apprêt, le finissage, l'enduction ou l'imprégnation des fils, tissus ou ouvrages en matières textiles et machines pour le revêtement des tissus ou autres supports utilisés pour la fabrication de couvre-parquets tels que le linoléum; machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus.
5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: <i>Reglamento técnico sobre etiquetado de eficiencia energética de secadoras de tambor de uso doméstico</i> (Règlement technique relatif à l'étiquetage de l'efficacité énergétique des sèche-linge à tambour à usage domestique), 23 pages, en espagnol
6. Teneur: Le règlement technique notifié établit les caractéristiques techniques relatives à l'étiquetage énergétique, les différentes classes d'efficacité énergétique devant être indiquées sur l'étiquette énergétique et les méthodes d'essai applicables aux fins de la production, de l'importation et de la commercialisation des équipements énergétiques.
7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: La proposition notifiée vise à l'établissement des prescriptions techniques et des prescriptions en matière d'étiquetage énergétique auxquelles il doit être satisfait lors de la production, de l'importation et de la commercialisation des équipements énergétiques (sèche-linge à tambour à usage domestique), aux fins de la protection de la santé et de la sécurité des personnes et de la prévention de pratiques de nature à induire les consommateurs en erreur. Le règlement technique établit aussi des procédures d'évaluation de la conformité et des dispositions administratives, conformément à l'Accord de l'OMC sur les OTC et à la Décision (<i>Decisión</i>) n° 562 de la Communauté andine.

8. Documents pertinents:

- UNE EN 61121:2013 (CEI 61121:2012, modifiée) Sèche-linge à tambour à usage domestique – Méthodes de mesure de l'aptitude à la fonction
- EN 60704-2-6:2012 (CEI 60704-2-6:2011, modifiée) Appareils électrodomestiques et analogues – Code d'essai pour la détermination du bruit aérien – Partie 2-6: règles particulières pour les sèche-linge à tambour

9. Date projetée pour l'adoption: Six mois après publication au Journal officiel (*Diario Oficial El Peruano*)

Date projetée pour l'entrée en vigueur: Six mois après publication au Journal officiel (*Diario Oficial El Peruano*)

10. Date limite pour la présentation des observations: 20 juillet 2015

11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:

Ministerio de Comercio Exterior y Turismo – MINCETUR (Ministère du commerce extérieur et du tourisme)

Calle Uno Oeste N° 50 – Urb. Corpac – Lima 27 (Pérou)

Téléphone: +(51-1) 513-6100 poste 8022

Fax: +(51-1) 513-6100 poste 8002

Courrier électronique: otc@mincetur.gob.pe

<http://extranet.comunidadandina.org/sirt/public/index.aspx>

<http://www.mincetur.gob.pe/reglamentostecnicos>

http://www.minem.gob.pe/_prepublicacion.php?idSector=10&idPrepublicacion=164

https://members.wto.org/crnattachments/2015/TBT/PER/15_1708_00_s.pdf